



Depuis le 8 juillet 2013, une grande négociation est menée par la Commission Européenne et les USA afin de conclure un accord appelé TAFTA (Trans Atlantic Free Trade Agreement ou Grand Marché Transatlantique). Cet accord de libre-échange et de libéralisation de l'investissement sera le plus important jamais conclu. Il est en capacité de remettre en cause nos législations et réglementations dans tous les domaines où les firmes privées considéreront que ces normes constituent une entrave à leurs profits : normes salariales, sociales, sanitaires, alimentaires, environnementales, du travail...

Les termes du mandat de négociation donné à la Commission Européenne par tous les gouvernements de l'Union Européenne dont le gouvernement français, n'ont pas été communiqués à la population ce qui constitue un véritable déni de démocratie de plus à l'actif de l'UE. La version anglaise a malgré tout fuitée et la population a été informée de ce qui se tramait derrière son dos.

Outre la remise en cause de nos normes, la négociation prévoit un mécanisme de « règlement des différends » permettant aux entreprises multinationales, qu'elles appartiennent aux domaines industriel, agroalimentaire ou autres, d'engager des procès contre la France au prétexte que nos lois ou nos réglementations feraient obstacle au commerce et à l'investissement et les empêcheraient de faire du profit . Les indemnités demandées pourraient se chiffrer en milliards d'euros. C'est-ce qui se passe dans le cadre de l'accord ALENA entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, la société américaine Lone Pine Ressources réclamant 250 millions de dollars américains de compensation au Canada au prétexte que la province de Québec a décrété un moratoire sur l'extraction d'huile et gaz de schiste.

À l'instar d'autres départements, un collectif « STOP TAFTA 26 » s'est constitué afin d'informer la population sur ce qui se trame à Strasbourg et lutter contre cette nouvelle offensive libérale et antidémocratique.